

<https://www.lamanchelibre.fr/actualite-1045911-barneville-carteret-nouveau-port-les-juges-trouvent-a-redire>

Barneville-Carteret. Nouveau port : les juges trouvent à redire



Le calme du bassin est trompeur. La hauteur d'eau n'est plus suffisante pour que le grand yacht manoeuvre et les voiliers doivent attendre parfois une heure pour sortir à l'ouverture des portes. - Jacky Lebuhotel

Publié le 01/03/2023 à 16h36

On assiste à un revirement. Les recours contre l'extension du port de Carteret ont été déposés au tribunal administratif sans grand succès jusqu'à présent. Mais alors que la Cour d'appel administrative de Nantes allait rejeter quasiment tous ces recours, le dépôt d'une enquête publique par la préfecture dans le but de draguer le port change la donne et relance la machine judiciaire. La cause de ce dragage : la quantité de sédiments à évacuer serait finalement sept à huit fois plus importante que prévu dans le projet initial. Or ce bouleversement de l'environnement était précisément l'un des arguments des opposants à cette extension du port ! Cette nouvelle donne a donc conduit le tribunal à se repencher sur le dossier en demandant l'ouverture d'une enquête.

La conception du port en question

Pierre Chanterhau et Marc Pinta sont porte-paroles d'un groupe d'opposants à la construction du nouveau port de plaisance. *"Nous ne sommes pas contre l'extension dont les retombées économiques sont évidentes, mais comme nous le*

clamons depuis sept ans, la solution retenue est mauvaise : on n'a pas tenu compte de l'action de la mer dans le chenal". Pour eux, il faut distinguer la formation du banc de sable à l'entrée du chenal, qui a toujours existé -"dans les archives on trouve des interventions récurrentes des pêcheurs pour évacuer le sable avec des pelles"- et l'ensablement du port. "Fermer le chenal en son milieu est une hérésie. On enferme trop d'eau". Mathématiquement, selon eux, le tonnage de sable est alors supérieur à la prévision de la société des ports de la Manche. Plan à l'appui, ils présentent un projet qui, disent-ils, solutionnerait tout : repenser le format du bassin à flot. "On ferme à partir de l'école de voile jusqu'au dernier ponton et on place la porte au milieu. Les dragages sur dix ans coûteraient trois millions d'euros".